



POLE ASUR MIG

PROFIL DE POSTE**CADRE DE SANTE UNITE DE SOINS PALLIATIFS et EQUIPE MOBILE DE SOINS PALLIATIFS**

Codification du document :	Rédacteur(s) :	Cadre supérieur de santé
Date d'application : Juillet 2025	Approbateur(s) :	Direction de soins
	Gestionnaire(s) :	Secrétariat USP

LOCALISATION ET RATTACHEMENT**PRESENTATION GENERALE DU SECTEUR D'ACTIVITE**

Le périmètre de responsabilité concerne l'Unité de Soins Palliatifs (USP) et l'Equipe Mobile de Soins Palliatifs (EMSP). Il fait partie du pôle SUMIG-SP (Samu Urgences Médecine Interne Gériatrie et Soins Palliatifs)

L'USP

16 lits d'hospitalisation conventionnelle. C'est un lieu de vie qui accueille patient famille et entourage. Elle intègre dans son organisation la présence de Bénévoles. Elle assure une mission de soins et accueille des patients adultes, enfants, personne âgées et personne en situation de handicap. L'objectif est d'accompagner des patients atteints de maladie, grave, évolutive ou terminale, en situation complexe (plan physique, psychologique, social, familial ...).

L'EMSP est une équipe pluridisciplinaire qui se déplace au lit du patient et auprès des soignants à la demande des professionnels. Ses missions relèvent :

- Du conseil, de soutien et de concertation auprès des équipes médico-soignantes
- Du soutien psychologique et/ou social des proches pendant la maladie ou après le décès
- De la diffusion de la démarche palliative au sein du CHU et au sein du territoire de santé
- De la formation pratique et théorique et de la diffusion d'informations et de documents méthodologiques relatifs aux bonnes pratiques de soins palliatifs
- De la contribution à la recherche clinique
- De la participation à la dynamique de réseaux de santé

Responsabilité médicale

- Responsable du pôle : Pr SOMME
- Chef de service : Pr MOREL
- Médecins unité : Dr Texier Responsable d'UF

Effectifs paramédicaux :

- 17.6 ETP IDE + 12 ETP AS jour + 1.8 ETP ASH

Collectif cadre de santé du pôle

- 12 cadres de santé et 1 IDEC

Textes réglementaires et normes

- Répertoire des métiers de la fonction publique hospitalière 2010
- Loi n° 99 – 477 du 09.06.99 visant à garantir le droit à l'accès aux soins palliatifs et à l'accompagnement
- Loi n°2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé
- Circulaire n° 2004 / 2057 du 09 juin 2004 relatif à la diffusion du guide de bonne pratique d'une démarche palliative en établissement
- Loi n° 2005 – 370 du 22.04.2005 relative aux droits du malade et à la fin de vie
- Circulaire N°DHOS/O2/2008/99 du 25 mars 2008 relative à l'organisation des soins palliatifs
- LOI N° 2016-87 du 2 février 2016 créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie

SPECIFICITE DE L'APPROCHE ET PARTICULARITES CONJONCTURELLES DU POSTE

La démarche palliative s'appuie sur la prise en compte du patient dans sa singularité, sa spécificité, et sa complexité (concept de prise en charge globale). L'ensemble des intervenants doit avoir intégré ce concept de prise en charge globale pour la prise en compte des symptômes, de l'approche du patient, de son vécu et de ses proches dans le cadre d'une vie d'équipe et de soutien mutuel entre professionnels.

Dans les locaux, est hébergée la **CARESP** Cellule d'animation Régionale des Soins Palliatifs de Bretagne.

Par ailleurs, l'actualité réglementaire sur le droit d'aide à mourir et la proposition de loi adoptée le 27 mai 2025 représentent une évolution majeure. Sur le plan éthique et juridique notamment, il s'agira d'accompagner les équipes.

LIEU D'EXERCICE

La Taurais –2ème étage gauche- USP

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE

- Le chef de service
- Le directeur délégué au secteur et le directeur des soins
- Le cadre supérieur de santé du pôle ASUR MIG

RELATIONS FONCTIONNELLES PRINCIPALES

- L'équipe pluridisciplinaire
- Les cadres de santé du pôle et du CHU
- Le service social
- Les professionnels des réseaux de soins : USP clinique Saint Laurent, Bain de Bretagne et autres du territoire de santé, HAD, libéraux
- Les cadres de santé du CHU
- Les services logistiques du CHU
- Les référents formateurs des instituts adressant des étudiants dans l'unité
- Les bénévoles
- Le réseau associatif local, régional et national en soins palliatifs

MISSIONS

Le cadre de l'unité participe, en collaboration avec l'équipe médicale et le directeur délégué, à la définition des objectifs et du projet de l'unité. Dans ce cadre, il est responsable :

- De l'organisation de la prise en charge globale et de l'accompagnement des patients et des proches
- Du management et de l'animation de l'équipe : accompagnement au changement
- De la formation et du maintien des compétences des professionnels
- De la qualité et de la sécurité des prestations et soins dispensés aux patients
- De la promotion d'une démarche d'amélioration continue de l'accompagnement des patients
- De la qualité de la relation avec les familles et les proches des patients
- Du développement de la recherche paramédicale

ACTIVITES**GESTION****1) Gestion des soins et des patients**

- Coordonner l'organisation, la transmission et la traçabilité de l'accompagnement et des soins
- Garantir l'accueil des patients et de leurs familles
- Superviser le suivi et la mise à jour régulière du projet de soin du patient
- Veiller à l'intégration des bénévoles, à la mise en place des activités occupationnelles, aux projets concernant l'amélioration

de la qualité de vie des patients, aux évènements

- Garantir la qualité des prestations hôtelières
- Garantir l'hygiène des locaux et des chambres des patients

2) Gestion des personnels

- Formaliser l'organisation du travail : mise à jour des profils de postes, des fiches de tâches et des protocoles
- Evaluer l'activité et adapter les ressources humaines en fonction des compétences et de l'activité
- Développer la collaboration entre unités et la mutualisation des ressources humaines
- Assurer l'accueil et l'intégration des nouveaux professionnels
- Mettre en œuvre le plan de formation en fonction des besoins des professionnels et de l'évolution de la discipline
- Evaluer les compétences des professionnels
- Participer aux campagnes de recrutement institutionnelles
- Contribuer à la qualité de vie au travail des professionnels
- Sensibiliser aux risques d'accident du travail ou de maladies professionnelles

3) Animation – Communication :

- Mobiliser l'équipe autour du projet, du plan d'action qualité du service et plus largement du projet de pôle
- Planifier et animer les réunions, les travaux de groupe, les retours d'expériences pour maintenir une dynamique constructive dans le service
- Favoriser l'implication des référents de l'unité (référents formateurs, hygiène, douleurs, soins palliatifs, qualité gestion des risques, éducation thérapeutique)
- Elaborer une stratégie de communication et favoriser la diffusion des informations au sein de l'unité et du pôle

5) Gestion du matériel et des locaux

- Participer au choix de nouveaux matériels
- Organiser et superviser la maintenance du matériel, des locaux et des stocks avec les référents logistiques
- Sensibiliser les professionnels à la maîtrise des coûts
- Collaborer avec le directeur délégué du pôle, l'équipe médicale et le cadre supérieur pour assurer le suivi du plan de travaux et du programme d'équipement

QUALITE GESTION DES RISQUES

- Evaluer, analyser les risques en concertation avec les équipes médicales et paramédicales ; sensibiliser aux risques d'accident du travail ou de maladies professionnelles, à l'hygiène et la sécurité
- Etre le garant de la qualité et de la sécurité de soins
- Animer la politique de gestion des risques et la démarche qualité à l'échelle de l'USP : animation de CREX
- Formaliser et harmoniser les procédures et supports d'information destinés aux professionnels en conformité avec la gestion documentaire du CHU
- Assurer le suivi du plan d'actions qualité

FORMATION

- Organiser l'accueil et superviser l'encadrement des stagiaires en relation avec les référents
- Proposer en concertation avec le cadre supérieur du pôle des actions de formation, d'analyses des pratiques professionnelles, de recherche en soins

RECHERCHE PARAMEDICALE

- Repérer les axes de recherche nécessaires à l'amélioration de l'accompagnement des résidents
- Accompagner les professionnels le cas échéant en faisant le lien avec les cellules d'appui

EXIGENCES DU POSTE**DIPLÔME(S) PROFESSIONNEL(S) REQUIS OU SOUHAITE(S)**

- Cadre de santé Infirmier.
- Titulaire d'un DIU de SP ou d'un Master en médecine palliative ou perspective de formation
- DU douleur, DU éthique appréciés

FORMATION(S) REQUISE(S) OU SOUHAITEE(S)

- Connaissances théoriques et pratique en médecine palliative
- Formation en pédagogie
- Formation gestion de la qualité

EXPERIENCE(S), CONNAISSANCE(S) ET SAVOIR FAIRE REQUIS OU SOUHAITE(S)

- Expérience en management d'équipe souhaitée
- Expertise dans les domaines des soins, de l'hygiène, de la formation et de la démarche qualité
- Expérience d'animation d'équipe interdisciplinaire
- Expérience de mise en lien avec des acteurs de soins internes et externes à la structure hospitalière (travail de réseau – de territoire ...) dans le champ sanitaire et social.
- Expérience de création et d'animation de groupe de travail, de projets
- Expérience de réflexion dans le champ de l'éthique
- Expérience de formateur

QUALITES REQUISES

- Sens de la communication, de l'écoute et de l'accueil
- Gestion des émotions
- Sens des responsabilités : capacité à décider et accompagner les décisions
- Autonomie et prise d'initiatives
- Dynamisme et créativité
- Capacité à travailler en réseau et en partenariat avec les établissements et les réseaux de soins du territoire
- Capacité à s'affirmer
- Capacités d'analyse et de synthèse
- Rigueur et méthode
- Pédagogie
- Sens de la négociation
- Capacité à rendre compte

CONDITIONS D'EXERCICE

- Poste à 100%, forfait jour
- Participation aux gardes institutionnelles sur le site de l'hôpital sud (et sites associés) et aux permanences de matin et de soir
- Articulation des absences avec le cadre de santé des USLD (unités de soins de longue durée)

**CE PROFIL DE POSTE PEUT ETRE MODIFIE EN FONCTION
DES EVOLUTIONS DU SERVICE OU INSTITUTIONNELLES**